

Histoire

Aménagement du territoire français

Inégalités territoriales : Les territoires intégrés à la mondialisation, tels que les régions littorales et les zones industrialo-portuaires, concentrent les richesses. Les régions frontalières et les métropoles sont également favorisées. En revanche, les espaces ruraux isolés et les régions touchées par la désindustrialisation sont en difficulté, bien que les disparités nationales tendent à se réduire.

Enjeux des aménagements : Réduire les inégalités entre les territoires en favorisant la répartition équilibrée des activités et en soutenant les espaces ruraux en difficulté. Renforcer l'attractivité des territoires en développant des pôles d'activités et des emplois qualifiés. Aménager durablement les territoires en conciliant développement économique, social et protection de l'environnement.

Acteurs de l'aménagement : L'État, à travers la DATAR, a longtemps été le principal acteur de l'aménagement du territoire. L'Union européenne, via le FEDER, apporte des subventions et des aides aux régions. Les acteurs locaux, tels que les collectivités territoriales et les régions, ont gagné en pouvoir avec les lois de décentralisation de 1982-1983. Les acteurs privés, comme les entreprises, sont également impliqués, tout comme les associations et les mouvements citoyens.